



World Food Programme  
Programme Alimentaire Mondial  
Programa Mundial de Alimentos  
برنامج الأغذية العالمي

**Conseil d'administration**  
Session annuelle  
Rome, 23-26 juin 2026

---

Distribution: générale

Point 7 de l'ordre du jour

Date: 22 mai 2026

WFP/EB.A/2026/7-H/1/Add.1

Original: anglais

Fonctions de contrôle

Pour décision

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

---

## **Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Libéria (2019-2026)**

### **Contexte**

Le présent document contient la réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique de pays (PSP) établi pour le Libéria pour la période 2019-2026. L'évaluation a porté sur les activités menées entre 2019 et 2026. Fondée sur une approche consultative axée sur l'utilisation, elle a permis de répondre aux objectifs consistant à rendre compte de l'action menée et à favoriser l'apprentissage, et a éclairé l'élaboration d'un nouveau plan stratégique de pays.

L'évaluation a donné lieu à quatre recommandations, dont deux sont d'ordre stratégique et deux d'ordre opérationnel. Il est indiqué dans la présente réponse si la direction accepte, accepte partiellement ou n'accepte pas chacune des recommandations principales et subsidiaires. Y sont précisées également les mesures prévues (ou déjà prises), les entités responsables et le délai de mise en œuvre des recommandations.

---

### **Coordonnateur responsable:**

M. A. Amewoa  
Directeur de pays  
courriel: [agbessi.amewoa@wfp.org](mailto:agbessi.amewoa@wfp.org)

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
<p><b>Degré de priorité: élevé</b>  <b>Délai de mise en œuvre: juin 2028</b>  <b>Recommandation 1: Affiner et renforcer le modèle de programmation en matière d'alimentation scolaire utilisant la production locale, en améliorant la planification et en se servant de l'appui apporté aux coopératives pour accroître la résilience des petits exploitants agricoles de manière intégrée.</b></p>	<p>Bureau de pays (coopératives, autorité de normalisation du Libéria, Siège mondial)</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p>				
<p>1.1 Inciter les coopératives agricoles – en leur apportant un appui technique en partenariat avec le Ministère de l'agriculture et en leur donnant accès aux marchés financiers – à dispenser des formations, à fournir des intrants, à établir des liens avec les marchés et à proposer d'autres formes d'aide destinées aux petits exploitants agricoles au sein de leur réseau de façon à créer un modèle évolutif permettant de stimuler la productivité et de renforcer la résilience des agriculteurs.</p>	<p>Unité du bureau de pays chargée de la chaîne d'approvisionnement</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p>	<p>1. Réaliser des évaluations des capacités de toutes les coopératives en activité et utiliser les outils du PAM existants pour le suivi et l'évaluation de la performance des détaillants.</p>	<p>Unité du bureau de pays chargée de la chaîne d'approvisionnement (Unité chargée des programmes, Siège mondial)</p>	<p>Octobre 2025</p>	<p>Achevé</p>
			<p>2. Organiser des formations de mise à niveau sur la gestion après récolte, le stockage et l'assurance qualité dans le cadre de missions menées conjointement avec des spécialistes de la vulgarisation au sein du Ministère de l'agriculture.</p>	<p>Unité du bureau de pays chargée des programmes (Ministère de l'agriculture pour l'appui, Siège mondial)</p>	<p>Août 2025</p>	<p>Achevé            Une formation complémentaire ciblée est prévue en juillet 2026</p>

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
			3. Animer des réunions trimestrielles de coordination avec les coopératives, le Ministère de l'agriculture et l'organisme chargé du développement des coopératives, renforcer les liens avec et entre les coopératives, et remédier aux problèmes de qualité.	Unité du bureau de pays chargée des programmes, Siège mondial	Décembre 2026	Non commencé Des réunions préparatoires avec le Ministère de l'agriculture et l'organisme chargé du développement des coopératives ont été organisées en décembre 2025
			4. Fournir aux coopératives des listes de contrôle simples sous forme imprimée, qui comprennent les procédures opératoires normalisées relatives aux achats effectués dans le cadre des initiatives d'alimentation scolaire utilisant la production locale, et couvrent les normes de qualité ainsi que les exigences en vigueur en matière d'emballage et de livraison.	Unité du bureau de pays chargée de la chaîne d'approvisionnement, Siège mondial	Septembre 2026	En cours La liste de contrôle des procédures opératoires normalisées sera communiquée aux coopératives en septembre 2026 de sorte qu'elle puisse être utilisée au cours de la nouvelle année scolaire.

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
1.2 Veiller à ce que des plans de distribution soient communiqués en temps utile à toutes les parties prenantes sur la base d'un mécanisme de prévision des besoins liés aux activités d'alimentation scolaire et mettre en relation les écoles avec les coopératives pour garantir l'approvisionnement en produits alimentaires en temps voulu des établissements par ces dernières.	Bureau de pays, coopératives, Siège mondial	La recommandation est acceptée.	5. Créer un modèle permettant de prévoir les besoins en repas scolaires à partir de données historiques sur la consommation et les effectifs scolaires.	Unité chargée de la recherche, de l'analyse et du suivi, Unité chargée des programmes, Siège mondial	Septembre 2026	Non commencé
			6. Publier les plans de distribution au moins deux semaines avant le début du cycle de planification, et passer d'une diffusion du plan la veille de la distribution à un cycle de sept jours.	Unité chargée des programmes (Unité chargée de la chaîne d'approvisionnement, Siège mondial)	Décembre 2026	En cours
			7. Informer les écoles et les spécialistes de l'éducation au niveau des districts des conditions à respecter dans le cadre de la livraison de la distribution des rations alimentaires scolaires, une semaine avant la distribution.	Unité chargée de la chaîne d'approvisionnement (Unité chargée des programmes, Siège mondial)	Décembre 2026	En cours
			8. Procéder à des contrôles ponctuels et mener des visites de suivi conjointement avec le Ministère de l'éducation afin de vérifier la réception des produits alimentaires et de s'assurer que les livraisons sont effectuées en temps voulu.	Unité chargée de la recherche, de l'analyse et du suivi (Unité chargée des programmes, Siège mondial)	Décembre 2026	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
1.3 Mettre en place des contrats d'approvisionnement portant sur plusieurs cycles qui précisent les conditions exigées en matière de livraison (y compris les quantités) pour les coopératives qui répondent aux objectifs d'approvisionnement et satisfont aux normes de qualité élevées de manière systématique.	Bureau de pays (Siège mondial, coopératives, autorité de normalisation du Libéria)	La recommandation est acceptée.	9. Réaliser des évaluations de la performance afin de repérer les coopératives les plus performantes au regard d'une sélection de critères.	Unité chargée de la chaîne d'approvisionnement (Siège mondial)	Juillet 2026	Non commencé
			10. Attribuer aux coopératives les plus performantes des contrats portant sur plusieurs cycles et couvrant une période initiale de six mois, à prolonger selon que de besoin.	Unité du bureau de pays chargée de la chaîne d'approvisionnement, Siège mondial	Septembre 2026	Non commencé
<b>Degré de priorité: moyen</b> <b>Délai de mise en œuvre: juin 2030</b> <b>Recommandation 2: Renforcer l'appui du PAM en faveur des capacités, des systèmes et des structures à l'échelle nationale et communautaire dans les domaines où il apporte une valeur ajoutée distincte, notamment l'alimentation scolaire, l'intervention face aux crises et les chaînes d'approvisionnement en produits de santé.</b>	Bureau de pays (Siège mondial, organisme national chargé de la gestion des catastrophes, Ministère de l'éducation, Ministère de la santé et contrôleurs tiers)	La recommandation est acceptée.				

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
2.1 Permettre un transfert progressif et durable de la responsabilité des activités d'alimentation scolaire en aidant le Gouvernement à élaborer et à mettre en œuvre des politiques nationales d'alimentation scolaire et des procédures normalisées tout en renforçant les capacités des comités de gestion des produits alimentaires au moyen de formations ciblées de remise à niveau, de divers outils pratiques et d'activités de suivi fréquentes menées conjointement avec le Ministère de l'éducation et les contrôleurs tiers.	Bureau de pays (Siège mondial, Ministère de l'éducation, et contrôleurs tiers)	La recommandation est acceptée.	1. Apporter une contribution technique au Ministère de l'éducation, dans le cadre de la révision de 2025 de la politique en matière de repas scolaires, en suivant une approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation.	Unité chargée des programmes (Ministère de l'agriculture pour l'appui, Siège mondial)	Octobre 2026	En cours
			2. Mettre au point des outils conviviaux à l'intention des comités de gestion des vivres: feuilles de présence, fiches d'inventaire et calculateur de rations.	Unité chargée des programmes (Division de la recherche, de l'analyse et du suivi, Siège mondial)	Août 2025	Achevé
			3. Organiser des formations annuelles de remise à niveau à l'intention des membres des comités de gestion des vivres.	Unité du bureau pays chargée des programmes (contrôleurs tiers)	Août 2025	Achevé
			4. Établir un calendrier conjoint de suivi en collaboration avec le Ministère de l'éducation pour chaque année scolaire.	Unité chargée des programmes, Siège mondial	Mai 2026	Non commencé
2.2 Aider l'organisme national de gestion des catastrophes à renforcer des capacités pérennes d'évaluation rapide des crises naissantes, en lui fournissant, par exemple, des tablettes et en assurant à son intention des formations à la réalisation d'enquêtes, aux systèmes d'information et à la gestion de bases de données.	Bureau de pays (organisme national de gestion des catastrophes)	La recommandation est acceptée.	5. Fournir à l'organisme national de gestion des catastrophes 20 tablettes issues des stocks internes de matériel informatique (mesure à faible coût).	Unité des technologies de l'information et de la communication du bureau de pays (Division de la recherche, de l'analyse et du suivi, Siège mondial)	Octobre 2026	Non commencé

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
			6. Faire appel à la Division de la recherche, de l'analyse et du suivi pour organiser une formation sur les outils numériques de collecte de données.	Division de la recherche, de l'analyse et du suivi, Siège mondial	Novembre 2026	Non commencé
			7. Mettre au point une procédure opératoire normalisée pour l'évaluation rapide qui soit conforme aux procédures d'urgence du PAM.	Unité chargée des programmes (Division de la recherche, de l'analyse et du suivi, Siège mondial)	Octobre 2026	Non commencé
2.3 Favoriser la pérennisation de l'exploitation du magasin central de fournitures médicales du Libéria en élaborant et en mettant en œuvre un plan clair de renforcement des capacités et de transition pour le transfert futur aux partenaires nationaux de la gestion du magasin et des fonctions d'approvisionnement connexes au moyen d'activités telles que la formation du personnel, l'observation en situation de travail et le conseil après le retrait.	Bureau de pays (Ministère de la santé)	La recommandation est acceptée.	8. Élaborer une feuille de route de transition pour la gestion du magasin central de fournitures médicales, dans laquelle sont décrits les attributions, les calendriers et les critères de capacité minimale dans la perspective d'un transfert des responsabilités.	Unité chargée de la chaîne d'approvisionnement (en collaboration avec le Ministère de la santé, Siège mondial)	Février 2027	Non commencé
		La recommandation est acceptée.	9. Mettre en place des sessions trimestrielles de mentorat en cours d'emploi à l'intention du personnel des entrepôts du Ministère de la santé.	Unité chargée de la chaîne d'approvisionnement, Siège mondial	Décembre 2028	Non commencé
		La recommandation est acceptée.	10. Mettre en place un programme pilote de stages d'observation à l'intention des techniciens en pharmacie du Ministère de la santé.	Unité chargée de la chaîne d'approvisionnement (Unité chargée des ressources humaines, Siège mondial)	Juin 2027	Non commencé

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
<p><b>Degré de priorité: moyen</b></p> <p><b>Délai de mise en œuvre: décembre 2029</b></p> <p><b>Recommandation 3: Développer les partenariats axés sur les programmes de nature stratégique et les initiatives conjointes de mobilisation de ressources et d'élaboration des politiques dans l'ensemble du secteur de l'éducation, en faisant concorder les capacités complémentaires des partenaires avec les atouts particuliers du PAM en matière d'alimentation scolaire de manière à amplifier les résultats dans les domaines de l'éducation, de la nutrition et des systèmes alimentaires.</b></p>	<p>Bureau de pays (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, organisme national de gestion des catastrophes, Siège mondial, Ministère de l'éducation, Ministère de l'agriculture, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et Fonds international de développement agricole)</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p>				

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
3.1 Établir un cadre de partenariat formel pour guider la collaboration dans les domaines où le PAM dispose de compétences limitées, tels que l'eau, l'assainissement et l'hygiène, les programmes spécifiquement axés sur la nutrition, la production agricole et les systèmes de sécurité sanitaire et de qualité des aliments, de façon à permettre à l'organisation de se concentrer sur les principaux atouts qui sont les siens, notamment dans les domaines des achats locaux et de la fourniture de repas scolaires.	Bureau de pays (Ministère de l'Éducation, Ministère de l'Agriculture, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, autorité de normalisation du Libéria, Siège mondial)	La recommandation est acceptée.	1. Le PAM collabore étroitement avec les ministères, conformément aux mémorandums d'accord établis. Dans d'autres domaines, tels que l'eau, l'assainissement et l'hygiène ou la production agricole, le PAM collaborera avec les parties prenantes concernées.	Unité chargée des programmes (Unité chargée des partenariats, Siège mondial)	Juillet 2026	Non commencé
3.2 Élaborer une stratégie ciblée de mobilisation de ressources, qui fasse concorder les possibilités de financement avec les atouts particuliers du PAM et ses priorités en matière de partenariats, de façon à assurer un financement prévisible de programmes pluriannuels intégrés qui tirent parti des capacités complémentaires des partenaires.		La recommandation est acceptée.	2. Élaborer une stratégie de partenariat et de mobilisation des ressources axée sur les priorités fondamentales des activités prévues dans le cadre du nouveau PSP.	Unité chargée des partenariats, Siège mondial	Février 2026	Achevé
			3. Poursuivre la collaboration avec le Gouvernement et les institutions financières internationales afin de mobiliser des ressources pour le programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale.	Unité chargée des partenariats (Unité chargée des programmes, Siège mondial)	Novembre 2026	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
<p><b>Degré de priorité: élevé</b>  <b>Délai de mise en œuvre: juin 2030</b>  <b>Recommandation 4: Renforcer les capacités structurelles et les systèmes opérationnels pour faciliter la concrétisation des ambitions énoncées dans le plan stratégique de pays.</b></p>	Bureau de pays (Siège mondial, contrôleurs tiers, Ministère de l'éducation)	La recommandation est acceptée.				
4.1 Renforcer les systèmes de suivi en s'attaquant aux problèmes relevés par les contrôleurs tiers.	Bureau de pays (contrôleurs tiers, Ministère de l'éducation)	La recommandation est acceptée.	1. Mettre en place la plateforme SugarCRM du PAM afin de permettre au bureau de pays de gérer et de traiter efficacement les problèmes répertoriés grâce au suivi sur le terrain et aux mécanismes communautaires de remontée de l'information.	Division de la recherche, de l'analyse et du suivi, Siège mondial	Septembre 2026	Non commencé
			2. Instituer une réunion mensuelle axée sur l'examen des questions liées au suivi avec les unités chargées des programmes et de la chaîne d'approvisionnement.	Division de la recherche, de l'analyse et du suivi (unités chargées des programmes et de la chaîne d'approvisionnement, Siège mondial)	Novembre 2026	Commencé

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
4.2 Renforcer les capacités techniques internes dans les domaines de l'autonomisation des femmes et des filles et de l'amélioration de l'égalité et en matière d'environnement en assurant une formation régulière du personnel chargé des programmes et de la recherche, de l'analyse et du suivi au niveau du bureau de pays et des bureaux auxiliaires, au moyen, par exemple, de l'appui fourni par le bureau régional et le Siège à Rome sur les aspects suivants: autonomisation des femmes et des filles et renforcement de l'égalité; garanties; protection; normes minimales de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles; et compétences spécialisées relatives à l'utilisation d'indicateurs permettant de mesurer les résultats de manière différenciée dans les systèmes de suivi et d'évaluation.	Bureau de pays, Siège mondial	La recommandation est acceptée.	3. Organiser des formations sur l'égalité femmes-hommes, l'autonomisation des femmes et la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, avec l'appui du Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale et du Siège à Rome, et désigner des personnes référentes pour l'égalité femmes-hommes et la lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles dans le bureau de pays et les bureaux de terrain.	Unité chargée des programmes (Division de la recherche, de l'analyse et du suivi, Siège mondial)	Octobre 2026	Non commencé
			4. Intégrer des indicateurs tenant compte de la problématique femmes-hommes dans les formulaires de suivi de la Division de la recherche, de l'analyse et du suivi.	Division de la recherche, de l'analyse et du suivi, Siège mondial	Janvier 2026	Achevé

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
4.3 Mettre pleinement en œuvre la stratégie de mobilisation des communautés de 2024 afin que les personnes touchées reçoivent des informations et soient associées de manière continue dans le cadre des programmes, de telle sorte qu'elles puissent agir en connaissance de cause et voient leurs moyens d'action renforcés.	Bureau de pays, Siège mondial	La recommandation est acceptée.	5. Dans le cadre des réunions des comités de gestion des vivres, lancer des campagnes de sensibilisation des communautés sur les critères de ciblage et l'accès aux repas scolaires.	Unité chargée des programmes (Division de la recherche, de l'analyse et du suivi, Siège mondial)	Décembre 2025	Achevé
			6. Améliorer la visibilité et l'utilisation de la permanence téléphonique du mécanisme communautaire de remontée de l'information en placardant des affiches dans les écoles et en organisant des réunions d'information à l'intention des comités de gestion des vivres.	Unité chargée des programmes, Siège mondial	Décembre 2026	En cours
			7. Lors de la phase de conception de toute nouvelle intervention, mener des consultations avec les communautés afin de bien prendre en compte les besoins et les attentes des personnes touchées.	Division de la recherche, de l'analyse et du suivi, Siège mondial	Décembre 2026	En cours